

ASSEMBLEE GENERALE 2009 de L'AAPPMA de l'Elorn LANDIVISIAU - 21 Février 2010

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES

Avant de débiter, je tiens à présenter les excuses de certaines personnalités, invitées à cette assemblée et qui n'ont pu se déplacer : **M. WINKLER Christophe**, conseiller municipal de Landerneau - **M. Jean Pierre BRETON**, Maire de Sizun - **M. PUCHOI Jean-Marc**, Maire de Lampaul-Guimiliau (mais représenté par son adjointe, Mme MINGAM - **M. LECLERC Patrick**, Maire de Landerneau (mais peut-être représenté par ?) - **M. Pierre MAILLE**, Président du Conseil Général, représenté par M. ESTRBAUD, Conseiller Général du canton de Sizun - **M. Thierry FAYRET**, Président du Syndicat de bassin de l'Elorn - **M. MEVEL Gérard**, Vice-président du Conseil régional - **M. LE DRIAN J. Yves**, Président du Conseil Régional -

Bonjour, bienvenue à tous et merci à la Mairie de LANDIVISIAU de nous accueillir pour cette assemblée générale 2009.

Conformément à un arrêté du ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 27 Juin 2008 et dans le prolongement des élections des AAPPMA, se sont tenues les élections pour le renouvellement des conseils d'administration au sein des Fédérations des AAPPMA. Les délégués de chaque AAPPMA ont donc participé à ces élections, le 10 MARS 2009, dans les locaux de la DDAF à QUIMPER.

Une nouvelle équipe conduite par Hervé LASSEAU a été élue dont un de nos administrateurs, Marcel Jaffrès.

J'ai la satisfaction de vous préciser que depuis la mise en place de cette nouvelle équipe fédérale, des liens beaucoup plus étroits se sont noués entre nos deux structures et j'aurai l'occasion de revenir sur ce point lors de la présentation des perspectives 2010.

Le bilan que je vais vous présenter pour l'année 2009 s'inscrit dans le cadre du programme 2009-2013 sur la base duquel vous nous avez élus en décembre 2008 à SIZUN. J'ajoute que ces actions seront à intégrer dans le PDPG (plan de gestion Piscicole départemental) qui s'impose désormais à chaque AAPPMA.

LA STRUCTURE SALARIEE : Au cours de la dernière AG nous avons largement développé le problème posé pour le maintien de notre structure salariée, du fait du désengagement d'un important financeur des CRE (Contrat Restauration Entretien) l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le désengagement de l'agence a été partiellement supportée par la reconduction d'un troisième CRE (2009 - 2013) incluant les affluents estuariens de l'ELORN sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de bassin de l'ELORN qui a renforcé sa participation financière, notamment le financement partiel du poste de technicien de rivière à hauteur de 30 000 €/an.

Je tiens donc ici en votre nom à tous à remercier vivement le syndicat de bassin sans lequel nous aurions du licencier 2 salariés dès 2009. Autant dire que dans de telles conditions nous nous serions retrouvés dans l'incapacité de mener à bien l'entretien du linéaire de rives que nous assurons depuis plusieurs décennies.

Pour autant, la situation financière reste fragile. C'est pourquoi, le départ de notre chef d'équipe Gilbert BRONNEC, au mois de décembre, n'a pas donné lieu à un remplacement et l'équipe actuelle est donc limitée à 4 agents et non plus 5.

En conclusion, les « dégâts ont été limités » mais comme nos missions ne se limitent pas au seul nettoyage de la rivière nous continuons à rechercher des fonds pour rester efficaces et présents sur tous les fronts et chacun comprendra que l'ouvrage ne manque pas sur un bassin versant de près de 300 km², sans compter les autres cours d'eau qui dépendent de notre lot de pêche : la Haute HORN, le GUILLEC, la FLECHE où nous devrions être plus présents;

BILAN DE LA SAISON DE PECHE

Saumon :

544 saumons ont été filmés à la station de vidéo comptage de KERHAMON. Compte tenu du faible échappement, ce sont tout au plus 600 saumons qui ont remonté l'ELORN en 2009 (840 en 2008) répartis entre 150 saumons de printemps (migrateurs de 2 hivers de mer), ce qui est tout à fait correct par rapport aux chiffres de cette dernière décennie et 450 castillons ce qui constitue une petite année, lorsque l'on sait que cette population de saumons d'un hiver de mer s'établit dans une fourchette annuelle de 500 à 1200 poissons.

S'agissant des captures à la ligne, le quota saumon de printemps fixé à 28 poissons, a été largement dépassé car l'arrêté préfectoral de fermeture est intervenu plus d'une semaine après la demande formulée par l'ONEMA. Ce sont donc en réalité près de 40 poissons qui ont été capturés. Pour les saumons d'été et d'automne (quota de 250) il a été enregistré moins de 30 prises.

Le taux d'exploitation à la ligne (les deux catégories de saumons confondues) est donc de l'ordre de 10 % (15 % en 2008)

Nous serons amenés à détailler tous ces chiffres, pour l'instant provisoires, lors de la réunion des pêcheurs de saumons qui se tiendra le 7 mars à LA ROCHE MAURICE.

Truite : En rivière, la tendance de 2008 s'est maintenue à savoir une augmentation très nette de la taille moyenne des captures. Les prises de 30 cm ont été fréquentes et celles de 40 cm et plus, loin de constituer des exceptions, ceci tout au long de la saison. A noter que nous avons relevé la présence inexplicable de quelques belles truites mortes en fin d'été, en plusieurs points du cours inférieur dont un poisson de plus de 50 cm !

Cette forte taille moyenne que nous avons noté dès 2007 reste également inexplicable. La baisse de la pression de pêche en début de saison, l'extension de la pêche à la mouche et la pratique de plus en plus fréquente de la graciation, expliquent peut être cette évolution.

Lac du Drennec Comme chaque année, les avis divergent selon les pêcheurs. Si nous avons des témoignages d'insatisfaction en ce qui concerne les captures, nous avons également reçu des lettres et des mails de pêcheurs satisfaits. Les membres du bureau de l'AAPPMA qui pratiquent sur ce site sont plutôt contents de leur saison, hormis juin et juillet.

Quoi qu'il en soit, pour parler en connaissance de cause de la réalité des captures sur le lac, il conviendrait que tous les pêcheurs retournent leur carnet de captures ce qui rappelons-le est une obligation mais qui est loin d'être le cas. C'est là pourtant une base incontournable pour conduire la bonne gestion salmonicole de ce vaste plan d'eau.

Ceci précisé, le lac a connu une prolifération algale dès le début juin et durant tout le mois de juillet. Durant cette période l'activité des poissons a été nulle et il s'en est suivie une série de bredouilles retentissantes pour tous ceux qui ont persisté. Nous comprenons donc que des pêcheurs aient quelque motif de mécontentement mais chacun comprendra que nous ne sommes pas à l'origine de cette nuisance qui s'apparente fort à de l'eutrophisation.

Dès la diminution progressive de ce phénomène, nous avons à nouveau réalisé des pêches correctes. Précisons qu'un plus grand nombre de farios ont été capturés en 2009. Hélas et curieusement, cette heureuse tendance ne s'est pas confirmée lors des remontées d'automne sur les zones de frayères du MOUGAU où est implantée notre trappe de comptage, nous y reviendrons tout à l'heure. **TRAPPE DE COMPTAGE ET PAS UNE USINE !!!!!**

S'agissant de la prolifération d'algues, celle-ci nous inquiète et nous avons transmis un courrier au président du syndicat de bassin le 20 juillet (sans réponse à ce jour !) pour tenter d'obtenir une explication sur ce phénomène que nous avons déjà connu mais de moindre intensité au début des années 2000. Que se passera-t'il en cas d'étés chauds et très ensoleillés ? Ce qui n'était pas le cas en 2009.

Par ailleurs, nous avons également reçu le témoignage de plusieurs adhérents moucheurs qui se sont fait rejeter voir insultés par quelques autres « pêcheurs » (pêcheurs entre guillemets) hors parcours mouche. Il apparaît très clairement qu'un petit nombre d'individus que nous n'avons pu identifier tente de faire régner leur loi, enlèvent les panneaux d'informations, pratiquent l'agression verbale et la contre information en affirmant par exemple que nous ne mettons plus de poissons dans le lac.

Je vais être très clair sur le sujet, ces comportements sont inacceptables, surtout lorsque des pêcheurs qui ont fait plusieurs centaines de Kms pour venir dépenser leur argent dans les gîtes ou les hôtels de la vallée en sont les victimes. Dernière preuve, en date du 30 janvier dernier au salon de la pêche à la mouche à CHARLEROI en BELGIQUE où nous tenions un stand avec la MAISON DE LA RIVIERE. Pour notre image de marque tant en France qu'au delà des frontières vous conviendrez que l'on peut mieux faire.

Nous identifierons inévitablement ces sociétaires et il va de soit que les sanctions prévues au règlement intérieur tomberont, y compris l'exclusion de l'AAPPMA. Pour clore sur le lac du Drennec, deux précisions :

- J'insiste et répète pour la énième fois : **tous les ans - à quelques dizaines de poissons près - nous déversons le même nombre d'arc en ciel dans le lac.**
- Enfin, nous avons testé la première pêche au filet avec un pêcheur professionnel pour tenter de limiter la prolifération des cyprinidés qui selon nous explique, en partie, la baisse de la population de truites farios sauvages. L'opération a été un demi succès car la masse d'algues qui envahissait le lac le 9 juin ne nous a pas permis de pratiquer dans l'anse du MOUGAU et sur toute la rive droite du lac. Nous avons persisté côté centre nautique et réussi à capturer une bonne centaine de kilos de gardons. Pour être efficace cette opération devra être reconduite, plusieurs jours chaque année, selon un mode opératoire plus rigoureux que nous avons bien l'intention de mettre en oeuvre en 2010.
J'aurai l'occasion de revenir sur nos projets pour le lac du DRENNEC.

L'alose : 366 aloses ont été dénombrés par vidéo comptage contre 443 en 2008 et 511 en 2007. On assiste donc à une baisse des remontées, d'autant qu'en 2007 et 2008 le comptage était largement sous estimé du fait des crues liées au gros orages de mai et de juin.

Ceci dit, rappelons que voici encore quelques années peu d'aloses fréquentaient nos fleuves côtiers. Précisons également qu'une importante population se cantonne en aval de la station de comptage entre LANDERNEAU et KERHAMON ces géniteurs ne sont donc pas enregistrés au vidéo comptage.

La population de grandes aloses de l'ELORN peut donc être estimée à plus de 1000 poissons, voir beaucoup plus comme en 2004, 2005 et 2006.

Gardons nous toutefois d'un excès d'optimisme car sur des fleuves comme la GARONNE où les aloses remontaient par dizaines de milliers, depuis 3-4 ans on assiste à un effacement des stocks et parallèlement une extension des migrations vers le Nord, notamment vers les fleuves côtiers se jetant dans la MANCHE, y compris dans les Iles Britanniques.

La trappe de comptage de Kerhamon : Depuis avril 2007 nous assurons la maintenance quotidienne de cet outil, essentiel pour la gestion des populations piscicoles migratrices, en lien étroit avec la fédération des AAPPMA, propriétaire du site et des installations.

Lors de la dernière AG nous évoquons les nécessaires mises au point techniques qui restaient à réaliser pour fonctionner de manière très opérationnelle. En 2009, nous avons donc fait intervenir des entreprises pour tenter de régler les dysfonctionnements électriques et hydrauliques. A ce jour, ces problèmes n'ont pas été résolus complètement; Ceci précisé, le pourcentage d'échappement c'est à dire le nombre de poissons qui ont pu éviter le comptage par vidéo compteur a été très faible. .

Signalons pour la première fois le passage d'une lamproie, une espèce présente dans la plupart des rivières du département sauf sur l'ELORN où à notre connaissance nous n'avions jamais observé l'espèce..

A noter une caractéristique 2009 : les mouvements assez importants de truites fario, surtout en dévalaison, ce qui tendrait à prouver que ces truites migrent également vers l'estuaire. Le suivi de ces migrations locales nous apparaît incontournable et des aménagements seront à réaliser pour y parvenir, y compris pour mieux identifier les truites de mer, même si cette espèce est peu représentée dans l'ELORN. (moins de 50 migrateurs enregistrés en 2009)

Je rappelle que la fédération des AAPPMA a sous traité les opérations de contrôle du vidéo-comptage à un bureau d'études (SCEA DARTIGUELONGUE - Services et Conseils en Environnement Aquatique – basé à TOULOUSE). Sa mission consiste à assurer la relecture des fichiers numériques, à dépouiller les données, à analyser et élaborer un rapport annuel, lequel doit au final être validé par un conseil scientifique. La validation du comptage 2008 s'est tenue sur le site le 3 juin 2009. Ce rapport sera présenté dans les grandes lignes lors de la réunion des pêcheurs de saumons. Tout adhérent de l'association peut bien entendu y participer.

Nous devons engager les travaux d'aménagement paysagers en 2009 sur le site de la trappe mais cela n'a pas été le cas. Nous avons en effet confié le projet à une école du département assurant des formations paysagère. Le rendu ne nous a pas satisfaits car nous pensons qu'il relève davantage d'un aménagement d'espace vert en centre ville. Nous avons donc décidé, avec la fédération, de réaliser ces travaux nous-mêmes, si possible avant la fin avril. Nous ferons appel aux bonnes volontés, comme pour les chantiers de rivière. A noter que nous avons fait un gros travail d'entretien du parc G. HUET, situé en amont de la trappe.

Je profite de l'occasion pour rappeler que depuis dix ans au moins nous sollicitons les collectivités locales pour faire de ce secteur un couloir vert entre LA ROCHE MAURICE et LANDERNEAU. Comme nous sommes très têtus nous persistons car les investissements à réaliser sont modestes. J'espère que nous serons enfin entendus par la Communauté de Communes de LANDERNEAU qui vient d'annoncer récemment un projet de sentier entre la FOREST LANDERNEAU et LA ROCHE MAURICE.. J'insiste mais notre volonté avec la fédération est de faire un site vitrine de cet espace naturel de bord de rivière.

LES VENTES DE CARTES

Voici le détail des ventes pour 2009 :

SOCIETAIRES	319	Permission JOUR	230
JEUNES –12 ans	258	Permission HEBDO	57
Jeunes de 12 à 18 ans	83	Permission MOIS	20
DIVERS (+ 70 ans)	70	Carte « vacances »	12
Carte découverte « FEMMES »	3	TOTAL ADHERENTS	1052

PAR RAPPORT à 2008 tout type de cartes confondues nous enregistrons donc une augmentation de 51 cartes (1001 en 2008). C'est un motif de satisfaction d'autant que cette augmentation concerne essentiellement les jeunes.

LES SUIVIS PISCICOLES

La trappe du Mougau

Seules 46 truites ont été comptabilisées (voir graphique). S'il est certain que nous n'avons jamais connu des conditions aussi défavorables pour réaliser le comptage, du fait des crues permanentes consécutives à la pluviométrie exceptionnelle en novembre et décembre, ce qui a permis à la plupart des géniteurs de sauter par dessus les grilles - il n'en demeure pas moins que le stock de farios sauvages est en chute libre dans le lac et ne semble toujours pas se remettre de la vidange, malgré les précautions que nous avons prises, en liaison avec le syndicat de bassin.

Ce très faible nombre de géniteurs nous a toutefois étonnés car les captures de fario ont été plus nombreuses en 2009 que les deux années précédentes..

Le RHP – 30 Septembre 2009

Pour l'ELORN, le secteur de référence inclus dans le réseau des 600 stations françaises, se situe en amont de la confluence avec le MORBIC (commune de la ROCHE MAURICE). Je rappelle que le nouveau protocole est établi sur des critères scientifiques, basés sur la directive cadre européenne.

Par rapport à l'an passé, on peut noter l'augmentation des effectifs de truites et confirmation de l'augmentation de la taille, de même que l'installation du goujon dans notre rivière. A noter que son extension se confirme, notamment sur tout le cours inférieur.

Les indices d'abondance juvéniles saumons (20 Août)

- Connaître l'abondance en juvéniles de saumon atlantique sur le bassin de l'Elorn (démarrage : 1998)
- 12 stations sur le bassin
- Méthode : pêche électrique. L'anode balaye une zone de 5 m², à différents endroits, durant une période de 5 mn par station.
- Financement : Contrat de plan Etat-Région.
- Maître d'ouvrage : Fédération AAPPMA.

Depuis l'origine de la mise en place de cet inventaire 2009 est la troisième meilleure année de production

Evolution des indices d'abondance 1998-2008

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Moyenne	9	21	15	25	32	40	40	35	77	70	59	72

(Nbre ind /5 mn)

Les résultats sont donc excellents pour ne pas dire exceptionnels puisque l'ELORN, depuis maintenant 4 ans enregistre des densités de juvéniles largement au dessus de la moyenne régionale. A noter toutefois que le record absolu a été atteint en 2009 sur la PENZE avec 96 poissons !

L'intérêt de cet inventaire n'est pas de prédire les futures remontées de saumons adultes mais de vérifier si la reproduction naturelle se déroule correctement à l'échelle d'un bassin versant. Sur ce point et ce n'est pas rien nous pouvons donc être très satisfaits. Néanmoins, le fait que les fortes années de production de juvéniles ne se traduisent pas, loin s'en faut, par de bons retour de géniteurs année N+ 1 et N+2 pose malgré tout question.

Tout ceci semble bien indiquer que le problème du saumon se situe en priorité en milieu marin où la mortalité n'a fait que s'accroître au fil des décennies. (surpêche des poissons fourrages pour la farine de poissons, notamment par la flottille de pêche Danoise, réchauffement climatique entraînant une fonte accélérée des glaces, etc...) beaucoup d'inconnus subsistent malgré tout à ce jour sur la vie ou plus exactement la survie du saumon atlantique.

Les indices d'abondance juvéniles truites indicateur CRE – 27 octobre

Nature de l'opération : Suivi d'abondance de juvéniles de truites par indices d'abondance (pêches électriques en temps restreint) sur 5 affluents estuariens de l'Elorn, ruisseau du Tourous, 2 stations sur le ruisseau de La Palud, Le ruisseau de La Forest Landerneau, le ruisseau de Kerangall et le ruisseau du Roual

Principe de l'opération

Il s'agit d'estimer le niveau d'abondance en juvéniles de truite de l'année n (0+) et de l'année n-1 (1+) par des pêches d'échantillonnage sur des portions de cours d'eau bien identifiées (stations). Ce protocole convient très bien aux cours d'eau de petite dimension car ils correspondent principalement aux habitats favorables pour la reproduction (objectif piscicole du CRE).

Le protocole est adaptable à tout type de cours d'eau en veillant toutefois à éviter des zones trop profondes sur les stations ou trop encombrées, afin que l'intégralité de la surface en eau d'une station soit prospectée. En tout état de cause, l'indice d'abondance truite est aussi un outil d'acquisition de données quant aux populations de truites du bassin versant.

Afin de mettre en place un suivi, il faut prévoir le renouvellement de l'opération sur les mêmes stations. Il permettra aussi de déterminer l'impact de l'entretien sur les populations de truites. **TABLEAU DES RESULTATS A L'ECRAN**

Comptage des frayères de saumons

Chaque année, nous assurons le comptage des frayères de saumons sur l'ensemble du bassin versant. L'an passé (voir graphique) 546 creusements avaient été comptabilisés sur la rivière et ses affluents. Au cours de la dernière campagne, de fin novembre à mi janvier, 338 creusements ont été dénombrés. Cette baisse significative s'explique pour deux raisons. D'une part, le nombre de saumons présents dans la rivière était en baisse (environ 200 géniteurs de moins) D'autre part, les records de pluviométrie de novembre et décembre ont rendu impossible le comptage sur le cours inférieur, entre LANDIVISIAU et LANDERNEAU, de même que sur certains affluents.

Rappelons que des affluents importants restent inaccessibles, notamment le QUILLIVARON et le PENGUILLY. J'y reviendrai tout à l'heure en évoquant le SAGE. Enfin, il se confirme qu'un des secteurs potentiellement le plus productifs, situés entre la pisciculture du LAUNAY et le Barrage du DRENEC, soit 3 kilomètres de frayères, reste toujours peu exploité par les géniteurs.

Nous serons amenés rapidement à contacter différents partenaires pour faire le point sur ce sujet, la CLE, le syndicat de Bassin, l'ONEMA et la fédération des AAPPMA car nous ne pouvons laisser perdurer une telle situation qui se traduit par une baisse de production de smolts dans notre rivière. J'ajoute que ce comptage annuel fait l'objet d'un rapport détaillé qui je l'espère pourra s'inscrire dans un programme abondé financièrement comme c'est déjà le cas pour l'AULNE. Des contacts ont été pris en ce sens avec la fédération.

POLLUTIONS et ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

Si on pouvait se satisfaire depuis deux ans, de l'absence de pollutions importantes sur le bassin, l'année 2009 nous rappelle tristement que rien ne change véritablement.

- **27 mars** : Pollution au fuel sur le St Jean (commune de Ploudiry). Dans un élevage de porcs, c'est le robinet de la cuve de fuel qui est resté ouvert, entraînant un écoulement dans les prairies et le ruisseau. Pas de dégâts majeurs à signaler, grâce à l'intervention rapide de l'éleveur et des pompiers.
- **4 Avril** : C'est un pêcheur qui signale une pollution sur le Quillivaron. Alertés, nous nous rendons aussitôt sur le secteur de ... Lampaul et nous constatons la pollution du ru, venant de la zone d'activités, et une mortalité piscicole dans le ruisseau. Nous n'avons pas pu déterminer AVEC CERTITUDE l'origine de la pollution, mais chacun connaît les activités de ce site !!! A noter toutefois que l'usine de pompage de Pont Ar Bled, que personne n'avait PREVENU, a du stopper le pompage le soir même. Regrettons qu'aucun prélèvement n'a été réalisé, ni par les gendarmes, ni par les pompiers, ni par l'ONEMA !! Pourtant deux jours plus tôt des moyens considérables étaient déployés sur la rivière pour l'exercice annuel des services anti-pollution. **Comment se fait-il que l'on soit capable, pour une pollution fictive, de mobiliser une armada de spécialistes et de moyens sophistiqués et qu'en présence d'une pollution réelle, « ON » soit incapable de faire des prélèvements ni d'installer des barrages, d'autant que l'origine étant inconnue, donc potentiellement grave !!!** Plainte déposée.

- **23 avril** : Un ami naturaliste de passage du côté de Commana est surpris de constater le traitement ... CHIMIQUE de la station d'épuration communale. Vous avez bien entendu : désormais les stations d'épuration sont traités au ROUD UP ! Après une petite enquête, nous apprenons également que la station d'épuration de la commune de Guimiliau a subi le même traitement ! Nous avons prévenu les Maires des deux communes, visiblement un peu gênés, mais qui n'étaient pas au courant. En effet, les travaux « d'entretien » étant sous traités. On peut légitimement s'étonner du laxisme d'une commune incapable de se rendre compte des moyens utilisés pour un tel entretien ! Plainte déposée.
- **24 avril** : Eh oui le lendemain ! Des traces importantes d'irisation d'hydrocarbures sont signalées à Landerneau. Ce phénomène a été maintes fois observé, mais curieusement jamais l'origine n'a été découverte. Cette fois, c'est nous qui avons « mené l'enquête » et découvert l'origine : l'entreprise LAGADEC à Plouédern.
- **24 septembre** : La pollution la plus grave de l'année sur le Dour Ar Men Glaz. Une riveraine nous appelle, surprise de découvrir de nombreux poissons morts sur ce magnifique ruisseau. Effectivement, en nous rendant sur place, nous découvrons un triste spectacle, à savoir une mortalité quasi totale sur les ¾ de cet affluent de l'Elorn. Pollution d'autant plus surprenante qu'il n'existe pratiquement aucune activité sur ce petit bassin versant, hormis ... un élevage porcin ! Curieusement, en effet, à l'amont immédiat de l'élevage situé à proximité du ruisseau, nous avons trouvé des poissons vivants et à l'aval tout était mort ! Lors de la discussion avec l'éleveur, celui-ci nous a avoué avoir procédé sur les prairies bordant le ruisseau à l'aspersion du liquide issu du traitement du lisier. Quoi qu'il en soit, malgré les fortes suspicions et malgré les conclusions de l'enquête de gendarmerie, le Procureur de la République de Morlaix a classé l'affaire !!!
- Pour clore ce triste chapitre des pollutions, on peut également signaler les très (TROP !) nombreuses pollutions qui affectent le Lapig, ruisseau très urbanisé de Landivisiau. Notre secrétaire pourrait vous préciser les nombreux déplacements effectués en 2009 pour les pollutions. Certes, il semble que les certaines origines aient pu être déterminées, mais ces atteintes au milieu sont encore trop fréquentes sur ce site.
- Enfin, suite au feuilleton des algues vertes (sur lequel je reviendrai tout à l'heure), l'AAPPMA a déposé plainte contre X le 10 novembre, rejoignant ainsi un collectif d'associations.

Pour conclure sur ce chapitre précisons que nous travaillons depuis quelques mois à la recherche de solutions pour nettoyer le site des ruines de l'ancienne usine hydroélectrique de PENN AR FERS que nous avons « récupérée », lors de l'achat de plus d'1 kilomètre de rives appartenant alors au CSP, aujourd'hui l'ONEMA.

LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Rappelons que les actes de braconnage lourds concernent principalement le saumon. Après de nombreux courriers, relances nous avons enfin obtenu une réunion ONEMA, ONCFS le 11 mai à SIZUN.

Bien nous en a pris, car dès le mois de mai, les voyous habituels (je précise : voyous de passage) ont sévi dans l'estuaire. La différence avec les autres années c'est que nous sommes intervenus directement et avons du, dès la première intervention, faire le coup de poing pour nous dégager d'un véritable traquenard, au niveau du pont de L'EUROPE. Notre détermination a calmé le jeu durant plusieurs semaines. Ceci précisé cette situation est intolérable et nous avons alerté la gendarmerie ainsi que le maire de LANDERNEAU par courrier en date du 3 juillet (également sans réponse à ce jour !), si ce n'est une réponse laconique lors de la présentation de l'agenda 21 de la ville : « *Je n'ai pas de solution miracle* ».

Les gardes de l'ONEMA ont mené des opérations ciblées, sans succès sur l'ELORN, plus fructueuses sur les rivières de QUIMPER et de MORLAIX où les braconniers de l'ELORN avaient préféré migrer. A noter toutefois qu'un garde particulier de notre AAPPMA a dressé 2 PV au cours de la saison.

Les agents de l'ONEMA font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent et c'est là que le bât blesse. C'est là le fossé entre les déclarations de nos plus hauts dirigeants qui manient souvent un sabre de bois en parlant de politique saumon et de lutte anti-braconnage. En réalité, la mission de contrôle et de gardiennage est réduite à la portion congrue par rapport à d'autres missions. Résultat : les bénévoles des AAPPMA se retrouvent souvent en première ligne, parfois face à des individus dangereux et ceci est inadmissible. Cette situation n'est évidemment pas propre à l'ELORN car on retrouve les mêmes problèmes sur l'ensemble des rivières à salmonidés de l'hexagone.

Un peu désabusés mais pas encore complètement écoeurés, nous travaillons avec la fédération pour poursuivre dans la voie de la mutualisation des moyens avec l'ONEMA, l'ONCFS et la garderie maritime car il n'y a pas d'autres possibilités.

CONDUITE DU PECHEUR - ETHIQUE DE LA PECHE

Outre le braconnage se pose depuis quelques années le problème du comportement de certains pêcheurs dont la pratique s'apparente plus à du harcèlement et un véritable bombardement des saumons postés qu'à de la pêche (monopolisation des pools durant des heures, pêche à vue avec mouche plombée).

Notre objectif n'est pas de remettre une couche de réglementation nouvelle mais de favoriser des comportements responsables. Nous développerons ce sujet au cours de la réunion du 7 mars à LA ROCHE MAURICE.

OPERATIONS DE REPEULEMENT

Depuis l'instauration du PDPG, les opérations de repeuplement sont réservées aux plans d'eau et aux cours d'eau classés en contexte perturbé.

En ce qui concerne les plans d'eau, nous avons donc déversé (n'en déplaise à ceux qui pensent le contraire !), entre la fermeture 2008 et Décembre 2009 :

- ➔ Arc en Ciel :
 - Lac du Drennec = 4881 (soit 1763 kg)
 - Etangs de Plouédern = 275 (soit 137 kg)
 - Etangs de Landivisiau = 60 (soit 26 kg)

⇒ Truites fario :

- Lac du Drennec = 8400 truitelles de souche Mougau (environ 12-15 cm)
- Concernant le saumon, 10250 smolts et 5362 parrs, plus 7000 œufs en boîte Vibert sur les secteurs inaccessibles aux géniteurs.

La pêche de reprise des géniteurs saumons, destinée à alimenter en oeufs la pisciculture du QUINQUIS, s'est déroulée le 25 novembre dans le secteur de Sizun. Au risque de rabâcher, je tiens à préciser que ces pêches ont permis une nouvelle de constater la richesse de l'ELORN en truites farios.

A la pisciculture du QUINQUIS nous jouons de malchance puisque le 5 décembre, un chêne s'est abattu de nuit sur la conduite d'eau alimentant les bassins. Nous avons perdu toute la production de petits saumons. Comme cet arbre est situé sur la propriété riveraine nous avons un rendez vous programmé dans les jours à venir avec les experts des assurances. En clair nous n'aurons pas de production de smolts en 2010.

STAGES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Comme chaque année, notre association a été très sollicitée par des étudiants à la recherche d'un stage. Si nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes, nous avons toutefois accueilli plusieurs stagiaires en 2009 :

ETUDIANTS / LYCEENS

- 3 étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (2 de Suscinio et 1 de Auray)
- 2 étudiants du lycée de Châteaulin BTS Informatique de Gestion : l'un sur la refonte de notre site Internet. Le second sur l'actualisation de notre fichier ADHERENTS.
- 1 Lycéen (Lycée St Aubin du Cormier) sur le thème de l'entretien des cours d'eau

ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS

CRE Elorn

Les travaux effectués au cours de l'année 2009 marquent la première année du nouveau CRE (Contrat Restauration Entretien), qui couvre la période 2009-2013.

Vous pouvez prendre connaissance sur le tableau du détail des opérations effectuées en 2009 :

ENTRETIEN	=	33 199 m
RESTAURATION	=	16 535 m
REFECTION DES BERGES	=	250 m
PLANTATIONS	=	750 m
AMENAGEMENTS PISCICOLES :		Barrages essentiellement

S'agissant de la lourde problématique des rives qui s'écroulent et se traduisent par un élargissement constant du lit mineur nous tentons de tester différentes techniques de renforcement des rives. Après le fascinage que nous vous avons présenté lors des précédentes AG nous avons utilisé la pose de gros fagots issus de l'exploitation forestière (voir photos).

Cette technique qui demande l'intervention d'engins a le mérite de la rapidité. La section aménagée, située sur le parcours mouche, se maintient bien mais il faudra attendre au moins encore un hiver pour être certain son efficacité.

CHANTIERS DU MARDI : Nous avons lancé une nouvelle version de chantier, les mardis après midi, chantier dit « des retraités ». Si un gros travail a été réalisé entre le mois d'avril et le mois décembre, grâce au soutien des salariés de l'association entre PONT CHRIST et KERHAMON : entretien et restauration des berges, création de pools, entretien du parc G HUET et de nos parcelles en amont de la ROCHE MAURICE, force est de constater que nous n'avons pas vu beaucoup de retraités.

Je tiens toutefois à remercier vivement les 3 ou 4 volontaires qui ont été très assidus, dont un monsieur de COMBRIT, ce n'est pas la porte à côté, mais également des non pêcheurs que nous avons sollicités, notamment des adhérents de l'association des randonneurs de la ROCHE MAURICE. De même, certains touristes pêcheurs de passage sont spontanément venus sur ces chantiers.

Nous allons reprendre ces opérations en avril et j'espère que nous aurons plus de succès car si nous voulons tenir les objectifs annuels du CRE nous n'avons pas le choix. Tous ceux qui sont disponibles y sont conviés, j'insiste pour affirmer que l'exercice physique est très bon pour le retraité et qu'une séance hebdomadaire au bord de l'ELORN vaut bien toutes les cures et séances de jogging pour garder la forme.

Chantier chasseurs de Sizun

Comme chaque année, dans le cadre de la mise à disposition de nos terrains à la société de chasse de Sizun, un chantier rassemblant chasseurs et pêcheurs (environ 40 personnes) s'est déroulé à Sizun le 7 mars. Ce chantier convivial est ouvert à tous. En 2010, il se déroulera le samedi matin 6 mars, sur le secteur de KERLEO en aval de SIZUN. Le travail ne manque pas. Vous y êtes tous invités.

Enfin, on peut signaler avec satisfaction l'assiduité de certains d'entre vous sur les chantiers qui précèdent l'ouverture ? Que ce soit le samedi matin dans le secteur de Landivisiau ou le dimanche matin sur le bas de la rivière, une bonne quarantaine de fidèles travaillent sans compter, dans la joie, la bonne humeur et ... la bonne bouffe !!! Je lance ici un appel à ceux qui ne viennent pas encore sur ces chantiers.

AGENDA 21 VILLE DE LANDERNEAU : L'an dernier, dans la présentation de notre rapport d'activité, nous vous avons fait part de notre participation aux travaux engagés par la nouvelle municipalité de LANDERNEAU pour poursuivre l'élaboration d'un AGENDA 21. Lorsqu'au début 2009 nous avons appris que cette nouvelle municipalité par la voix de son Maire envisageait favorablement la relance de la voie routière de LANRINOUE, rive gauche de l'ELORN, nous avons mis immédiatement un terme à notre participation, tant ce projet nous semble incompatible avec une démarche type AGENDA 21. Nous nous sommes expliqués publiquement sur cette position sur laquelle je reviendrai plus longuement en fin de matinée.

CHARTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU : Nous avons participé à plusieurs réunions à propos de cette chartre. Compte tenu du projet de la voie routière de LANRINOUE, porté par cette collectivité, il est probable que nous ne cautionnerons plus, par notre présence, ce type de projet.

A la vue de l'ensemble des projets structurants programmés sur le territoire du bassin versant de l'Elorn, on peut d'ailleurs légitimement se demander si on doit continuer à participer à la mise en œuvre des autres programmes comme le SAGE par exemple. Là aussi j'y reviendrai !

SAGE ELORN : L'an dernier nous avons longuement développé ce dossier très important pour l'avenir de l'ELORN, de ses eaux et milieux aquatiques. En 2009, la démarche s'est poursuivie et la partie administrative arrive à son terme puisque ce Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a fait l'objet d'une enquête publique du 19 octobre au 20 novembre.

C'est pratiquement le premier SAGE Breton qui prend en compte les préconisations du tout nouveau SDAGE. (schéma directeur à l'échelle du bassin LOIRE BRETAGNE). Le préfet du Finistère devrait à présent l'approuver pour l'officialiser et rendre concrète cette démarche de concertation engagée en 2005, dont le grand intérêt est de réunir tous les acteurs d'un bassin versant pour s'accorder sur l'état des lieux de l'eau, d'une rivière et de ses milieux aquatiques, débattre ensemble et décider au final des objectifs à atteindre pour reconquérir la qualité de la ressource.

S'il est indéniable que nous l'aurions voulu plus ambitieux, nous considérons que c'est un premier pas. Atteindre 21 mg/L de nitrates en 2021 à PONT AR BLEDE, au lieu des 36 actuellement, ce n'est pas rien même si nous savons parfaitement que cet objectif ne permettra pas de mettre un terme aux marées vertes car dans ce cas c'est au maximum 10 mg/l qu'il faut viser. On mesure tout le chemin qui reste à parcourir ! Raison de plus pour mettre en œuvre les nombreuses actions validées par la Commission Locale de l'Eau..

Quelques exemples concrets :

Passes à poissons : Les aménagements pour permettre la libre circulation des migrateurs ont été validés en 2009. En priorité 1 le QUILLIVARON, priorité 2 le PENGUILLY, priorité 5 le ruisseau de Pont Christ.

Petit chevelu : Un très important travail d'inventaire du petit chevelu dont on sait qu'un linéaire conséquent ne figurait pas sur les cartes IGN a été réalisé, en lien avec la profession agricole. Je ne vais pas rentrer dans le détail géographique mais le travail est achevé sur plusieurs communes du bassin versant.

Zones Humides : Là aussi un gros travail est en cours. La commune choisie pour lancer la démarche : SIZUN. Rappelons qu'il s'agit ici de réaliser un inventaire exhaustif, destiné à caractériser les communes à l'échelle communale. Il s'agit d'aboutir à une cartographie numérique à intégrer dans un référentiel départemental pour permettre aux communes d'intégrer l'ensemble des données lors de la conception et de la révision des PLU. Ainsi les zones humides devraient elles bénéficier d'un statut de protection et nous ne devrions plus déplorer leur destruction, soit par les collectivités, soit par les agriculteurs ou même les particuliers.

Plans d'eau : On le sait, la prolifération des plans d'eau est une nuisance majeure sur les cours d'eau à salmonidés. (envasement, élévation de la température de l'eau, entrave aux migrations des poissons migrateurs, introductions d'espèces indésirables, tant en ce qui concerne la faune que la flore. Nous ne pouvons que nous réjouir du lancement de cette étude visant à inventorier et caractériser la multitude de plans d'eau qui polluent notre bassin versant;.

Je tiens ici à remercier tous les chargé(e)s de mission qui travaillent au quotidien sur ces sujets environnementaux majeurs qui jusqu'à présent n'étaient pas véritablement pris en compte.

NATURA 2000 : L'ELORN, estuaire compris, plus quelques parties d'affluents ont le privilège de se retrouver en zone NATURA 2000 ce qui est une confirmation et je l'espère une consécration de la richesse naturelle de notre rivière, tant au plan faunistique, floristique et éventuellement paysager, ceci sur une superficie de 2 922 hectares.

Un mot pour rappeler ce qu'est NATURA 2000.

Suite au constat de l'appauvrissement de la biodiversité au niveau mondial, il a été décidé de réduire le rythme de cet appauvrissement. L'objectif de NATURA 2000 est donc de préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne par le maintien ou la restauration dans un état de conservation favorable des habitats et des espèces.

Pour mener à bien la démarche sur l'ELORN un comité de pilotage a été mis en place en septembre 2008, et un opérateur local ou maître d'ouvrage désigné : le syndicat de bassin de l'ELORN. Un « DOCOB, Document d'objectif, est en cours d'élaboration et des groupes de travail fonctionnent sur différentes thématiques, groupes auxquels nous participons

Tout ceci devrait se traduire par des actions de gestion et nous sommes bien évidemment directement concernés en tant que gestionnaire halieutique et piscicole, mais également en notre qualité de propriétaire de 15 kms de rives et de plus de 80 parcelles en fonds de vallée.

Je ne rentrerai pas ici dans le détail des réunions qui se sont déroulées mais elles se sont déjà concrétisées par des rendez vous importants, en salle et sur le terrain notamment avec le gestionnaire de la carrière de KERFAVEN qui ces derniers mois a remis beaucoup d'ordre sur le site pour mieux traiter les eaux de lavage, les circuits des engins mais au delà sur la manière d'ouvrir des fronts de taille, notamment côté ruisseau de LOC EGUINER mais également sur le plan paysager (végétalisation des terrils, etc..) Un autre rendez vous est programmé pour la carrière de LAMPAUL GUIMILIAU.

Nous aurons l'occasion de vous informer plus amplement sur la suite de la démarche, en lien avec le syndicat de bassin, par le biais de son chargé de mission Jérémy BOURDOULOUS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LANDIVISIAU

Si le secteur de LANDIVISIAU/LAMPAUL nous pose quelques soucis depuis plusieurs décennies (rejets divers, pompages dans l'ELORN) 2009 a été l'occasion de nouer des liens concrets avec la commune de LANDIVISIAU.

Ainsi avons nous signé, le 1er décembre, une convention de partenariat pour nous tenir mutuellement au courant de toutes les nuisances constatées, notamment sur le LAPIG. Je me félicite que le premier magistrat de la commune n'hésite pas à « mouiller son tricot » pour intervenir directement auprès des pollueurs volontaires ou involontaires qui bordent ce ruisseau essentiellement urbain.

Par ailleurs, au titre de la communauté de communes, sur le secteur du bas de la gare, nous avons un projet commun qui concerne tant des filières de formations environnementales, que des aménagements paysagers et la valorisation du parcours de pêche, les cheminements, des passerelles, etc...

Nous serions également très heureux de nouer des relations aussi concrètes avec la communauté de communes de LANDERNEAU, je pense bien sûr à l'entretien du Par G. HUET à KERHAMON que j'évoquais précédemment.

Bien entendu et je m'empresse de le dire, si nous sommes heureux d'oeuvrer avec les collectivités de la vallée, nous restons une association de gestion et de protection de la rivière et chaque fois que des projets nous paraîtront en contradiction avec la protection de cet environnement, nous nous y opposerons. **Je rappelle que notre mission N°1, définie dans nos dispositions statutaires concerne la protection et la gestion des rivières et des milieux aquatiques.**

LES RELATIONS INTER ASSOCIATIONS

Article pour l'ABPM : l'association Bretonne de Pêche à la Mouche prépare un ouvrage sur l'ensemble des rivières de Bretagne et nous avons bien évidemment collaborer pour la présentation de l'ELORN.

ELORN EN FETE : C'est la quatrième année que cette fête est organisée à Landerneau. Le côté festif de ce rassemblement ne doit pas faire oublier son côté militant. Plusieurs associations étaient présentes le 6 juin à Landerneau et de nombreuses animations étaient assurées pour informer et sensibiliser le public. L'AAPPMA était bien entendu présente à ce rendez-vous.

D'ores et déjà, vous pouvez noter sur vos agendas la cinquième édition de ELORN EN FETE à une date restant toutefois à préciser. Mais ce rassemblement, eu égard aux menaces formulées par les tenants du « TOUT ROUTE » s'appellera sans doute ELORN EN DEFAITE !!!

MANIFESTATION A HILLION : Les algues vertes ont défrayé la chronique régionale tout au long de l'année écoulée. Suite aux graves incidents qui se sont déroulés dans le secteur de ST MICHEL EN GREVE, avec les associations amies, Eau et Rivières de Bretagne, SeauS, AE2D... nous avons participé à la manifestation d'HILLION, le dimanche 27 septembre. Si ce rassemblement a été un succès nous ne le devons pas aux pêcheurs. Nos adhérents étaient très peu nombreux au départ du car qui a pourtant transité par LANDERNEAU et LANDIVISIAU. Je le regrette vivement !

Ce fléau des marées vertes nous concerne pourtant tous et la mobilisation citoyenne est essentielle si nous voulons que nos enfants puissent encore bénéficier demain des bienfaits du littoral. Etre adhérent d'une AAPPMA ce n'est pas simplement aller à la pêche ... et se plaindre. C'est aussi savoir se mobiliser sur les enjeux environnementaux essentiels. Faut il rappeler que ce sont nos rivières par leur eaux « surnitratées » et surphosphatées qui sont à l'origine de cette pollution ? Faut il rappeler que la rade de Brest est également touchée par les rejets en provenance de l'AULNE et de l'ELORN .

ANIMATIONS INFORMATION et PROMOTION

➤ L'ECOLE DE PECHE

En lien avec la Maison de la rivière, une vingtaine de jeunes pêcheurs se sont succédés tous les mercredis après midi de l'ouverture à fin juin. Cette animation sera bien entendu poursuivie en 2010. A noter que nous avons passé une convention avec le restaurant de Milin Kerroch de Sizun pour la mise à disposition de l'un des deux plans d'eau, à titre payant, essentiellement pour l'école de pêche.

➤ AUTRES ANIMATIONS

CHANTIER NIVOT – 23 avril : Nous avons été sollicités par le lycée du Nivot pour l'organisation d'un chantier rivière à destination d'une quinzaine d'élèves. Le ruisseau St Ildut à Sizun a ainsi été restauré.

VALIDATION BAFA – 29 octobre : Cinq jeunes ont souhaité effectuer la validation de leur BAFA autour d'une animation sur la rivière. Nous les avons accompagné dans leur démarche.

DIVERS

SITE INTERNET : En 2009 nous avons confié à un étudiant la refonte de notre site internet. De l'avis général il a été très apprécié et nous nous sommes attachés à tenir une page actualité toutes les semaines ou pire tous les 15 jours. Nous avons enregistré entre février et décembre 2009 plus de 15000 connections. Hélas, nous sommes victimes d'un BUG depuis octobre. Nous tentons, avec l'aide cette fois d'un professionnel de réparer le site, en espérant qu'il sera à nouveau opérationnel au plus tard pour l'ouverture.

FILM SUR LE SAUMON : Nous avons été contacté en début d'année par un cinéaste animalier pour la réalisation d'un film sur la vie du saumon. Ce film devrait être diffusé dans l'émission LITTORAL de FRANCE3 et sur la chaîne SEASONS.

REMERCIEMENTS

Enfin, pour clore ce bilan, je tiens à remercier en votre nom à tous, ceux qui nous apportent leur aide pour la réalisation de nos missions quotidiennes.

Le Conseil Général du Finistère pour son importante contribution au titre de l'entretien des cours d'eau, et de l'aide à l'emploi,

Le Syndicat de bassin de l'Elorn, dans le cadre du programme CRE (Contrat Restauration Entretien) dont il assure la maîtrise d'ouvrage et qui participe également au fonctionnement de notre association,

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour le CRE, pour son aide au financement du poste de technicien de rivière et son aide à l'acquisition des rives,

Les communes de la vallée qui nous accordent une subvention. Vous pourrez prendre connaissance de la liste de ces communes dans le compte rendu financier.

Ces remerciements ne seraient pas complets si nous ne citons l'ensemble de la presse, Le Télégramme, Ouest-France, France 3 IROISE, France Bleu Breizh Izel et la presse halieutique, car sans elle, que saurions-nous des réalités de terrain ?

Je n'oublierai pas de signaler le travail des brigades de gendarmerie de la vallée.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison 2010.

Le Président,
Jean-Yves KERMARREC